



15 févr. 06

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite des réunions qui se sont tenues le vendredi 11 février en Sous - Préfecture de St Pierre, en présence notamment de Monsieur André Yebakima, entomologiste, et le lundi 13 février en présence du Préfet de Région, en Mairie du Tampon, un nouveau protocole a été mis en place dans le cadre de la lutte contre le Chikungunya :

1/ INTERVENTION DIRECTE DE LA COMMUNE

a. Traitement des écoles primaires

Trois passages consécutifs ont été opérés depuis le 25 janvier dans les écoles primaires du Tampon pour la démoustication adulticide. Les 90 agents mobilisés par la Commune du Tampon effectuent désormais ce traitement à l'aide du BTI exclusivement, insecticide biologique destiné à éradiquer les larves de moustique.

Le passage de nos équipes aura lieu tous les samedis après-midis et commencera le 18 février.

b. Nettoyage des espaces verts

Parallèlement, il a été décidé de lancer une vaste opération de nettoyage de tous les espaces verts, terrains en friche et espaces voisins des établissements scolaires pouvant abriter des gîtes larvaires, qui a débuté le lundi 13 février.

c. Déchetterie mobile

Les moyens de la Communauté de communes du Sud ont été mobilisés afin de mettre en place dans les quartiers du Tampon, une **déchetterie mobile**. Constituée de trois bennes, elle permet aux habitants de déposer leurs végétaux et encombrants (meubles, électroménager...) près de chez eux. Un agent sera présent sur site de 7 h à 16 h 30. **Ce dispositif intervient en complément du calendrier de collecte actuel des déchets à domicile, qui reste le même.**

La déchetterie mobile sera à disposition aux jours et lieux suivants :

Bourg Murat : lundi 20 février sur le parking des Grands Kiosques.

23^{ème} Km : mardi 28 février sur le parking du gymnase

Chatoire : mercredi 1^{er} mars sur le parking de l'église.

12^{ème} Km : mercredi 22 février sur le parking de l'école C. Isautier

17^{ème} Km : jeudi 16 février sur le parking du centre administratif.

14^{ème} Km : vendredi 24 février sur le parking de la Maison Douyère

Araucarias : vendredi 17 février sur le Parking de la piscine (Bd M. Debré).

Centre-ville : lundi 27 février sur le parking du Théâtre Luc Donat.

Bras de Pontho : jeudi 2 mars sur le parking du stade.

SIDR 400 : vendredi 3 mars sur la place de la SIDR 400

Bérive : mardi 21 février sur la place de la mairie annexe

Petit Tampon : jeudi 23 février à côté du stade de football

Pour toute question sur la déchetterie mobile : CCSud. N° vert : 0800 141 727 (appel gratuit depuis un poste fixe)

d. Distribution de lotions anti-moustiques aux femmes enceintes et personnes âgées

La Commune du Tampon procède à une distribution de lotions anti-moustiques, destinées aux femmes enceintes de plus de 6 mois et aux personnes âgées de plus de 60 ans en priorité, ces habitants étant considérés comme les plus fragiles face à l'épidémie.

Si vous souhaitez bénéficier de cette distribution, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Tél. 02 62 57 86 28.

e. Inscription des personnes isolées sur un registre nominatif

Chaque habitant(e) âgé(e) de plus de 60 ans, s'il se sent isolé c'est-à-dire s'il est sans soutien familial peut contacter le CCAS du Tampon afin de s'inscrire sur le registre nominatif, ouvert depuis le 1^{er} février 2006, en vertu du code de l'action sociale et des familles. L'objectif de ce registre est de connaître les personnes isolées, pour pouvoir mieux les protéger en cas de catastrophe naturelle (cyclone...) ou de problème sanitaire, comme actuellement l'épidémie de Chikungunya.

Contact : CCAS. Tél. 02 62 57 86 28

Les habitants s'ils ont une question sur l'ensemble du dispositif, peuvent contacter la Mairie du Tampon. Service Environnement. Tél. 02 62 57 86 61.

III/ INTERVENTION DES SERVICES DE L'ETAT

Pour information, l'opération de démoustication des quartiers (rues et espaces publics) est désormais assurée dans le cadre du nouveau protocole, par les services de la DRASS et de l'armée exclusivement. La destruction des moustiques sera opérée en 4 passages consécutifs, de nuit, entre 2 h et 6 h du matin.

Les habitants seront informés au fur et à mesure des passages de la DRASS.

Didier Robert
Maire du Tampon
Président de la CCSud

Contact presse : service communication. Tél. 02 62 57 86 60 ou 87 25.
Tél. 06 92 65 21 58. Email : service.com@mairie-tampon.fr